

ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Compagnies

Question écrite n° 4198

Texte de la question

M Francis Delattre attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, sur le projet de fusion entre les AGF et le GAN et les consequences, tant humaines qu'economiques, qu'entrainerait une telle operation. S'agissant des reseaux, agents generaux ou salaries, l'on assisterait a leur dedoublement laissant une partie du personnel a la disposition des compagnies etrangeres, leur fournissant ainsi une force de penetration importante sur le marche francais. De plus, une restructuration tant a Paris que dans les centres regionaux provoquerait inevitablement des licenciements. Aussi lui demande-t-il quelles sont ses intentions concernant ce projet qui suscite de vives inquietudes parmi le personnel de ces entreprises.

Texte de la réponse

Reponse. - Le rapprochement auquel fait allusion l'honorable parlementaire n'est pas a l'orde du jour.

Données clés

Auteur: M. Delattre Francis

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 4198

Rubrique: Assurances

Ministère interrogé : économie, finances et budget Ministère attributaire : économie, finances et budget

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 octobre 1988, page 2862